

## PROFIL PROFESSIONNEL

### Spécialistes RH option de spécialisation gestion du personnel en entreprise

<p><b>1</b></p>	<p><b>Domaine d'activités</b></p> <p>Groupes cibles, interlocuteurs, clients</p>	<p>Les spécialistes RH avec l'option de spécialisation gestion du personnel en entreprise sont employés dans des entreprises privées ou dans des organismes de droit public. Ils travaillent, selon la taille de l'entreprise, en tant que généralistes ou spécialistes. Leur domaine d'activités se différencie en conséquence. Dans les petites et moyennes entreprises, les spécialistes RH assument souvent la responsabilité de l'ensemble des questions RH, dans les organismes de taille plus importante, ils sont en charge de fonctions partielles. Les activités en rapport avec les ressources humaines sont également de plus en plus marquées par la mise en réseau internationale et des activités commerciales dépassant les frontières.</p> <p>Selon la taille de l'organisation, les spécialistes RH ont différents interlocuteurs internes (par ex. direction, cadres à différents échelons de la hiérarchie, collaborateurs) ainsi que des partenaires commerciaux externes (par ex. autorités, prestataires de formation, agences de placement, assurances).</p> <p>Les spécialistes RH ont une bonne compréhension de l'économie d'entreprise. Ils disposent de solides connaissances de l'entreprise et sont au fait du modèle d'activité spécifique et du secteur dans lequel ils travaillent.</p> <p>Les spécialistes RH jouent un rôle important pour atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise dans le cadre d'une gestion raisonnée des ressources. Ils contribuent, par leur travail avec le personnel, à la création de valeur et à l'efficacité de leur entreprise et de ses unités organisationnelles.</p>
<p><b>2</b></p>	<p><b>Principales compétences opérationnelles</b></p> <p>Processus de travail, responsabilités</p>	<p>Les spécialistes RH soutiennent les cadres dans la gestion du capital humain sur l'ensemble du cycle des collaborateurs dans les processus RH centraux recrutement, organisation du travail, évaluation, développement, rémunération et séparation. Ils sont en mesure,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de conseiller de manière compétente les supérieurs lors du recrutement de nouveaux collaborateurs suisses ou étrangers et de mener activement le processus de recrutement;</li> <li>▪ d'informer et de conseiller les supérieurs et les collaborateurs de manière professionnelle et systématique sur toutes les questions touchant aux RH;</li> <li>▪ d'aider à résoudre des situations conflictuelles entre différents groupes d'interlocuteurs en ayant recours à des méthodes adéquates;</li> <li>▪ d'initier, d'accompagner et d'analyser le processus de définition d'objectifs et le processus d'évaluation conformément aux instruments propres à l'entreprise ainsi que de tenir compte des aspects environnementaux;</li> <li>▪ d'identifier les besoins de développement des collaborateurs en coopération avec les supérieurs ainsi que de tenir compte des aspects environnementaux, de prendre les mesures de développement du personnel appropriées et de les évaluer;</li> <li>▪ de conseiller les supérieurs en matière de rémunération des collaborateurs par rapport à une vision globale de l'entreprise;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de gérer de manière adéquate et professionnelle le départ de collaborateurs et les conseiller à cet effet de manière compétente;</li> <li>▪ d'analyser des situations personnelles complexes et de contribuer à accroître ou à rétablir l'efficacité;</li> <li>▪ d'accompagner de manière adéquate les changements organisationnels avec des moyens RH;</li> <li>▪ d'assumer leur activité de conseil en RH selon une approche professionnelle et systématique;</li> <li>▪ de structurer les informations et de les présenter de manière compréhensible;</li> <li>▪ d'assurer en interne la fonction d'interface avec les autres spécialistes;</li> <li>▪ de faire appel, en cas de besoin, à des spécialistes externes pour des questions spécifiques dans certains domaines RH et d'évaluer leur adéquation.</li> </ul>
<b>3</b>	<b>Exercice de la profession</b>  Autonomie, créativité / innovation, environnement de travail, conditions de travail	<p>Les spécialistes RH soutiennent les cadres et leurs équipes dans leurs efforts pour atteindre les objectifs grâce à des instruments RH efficaces et conformes à la stratégie. Les spécialistes RH disposent d'une grande autonomie et responsabilité concernant l'évaluation, la manière dont ils traitent chaque cas concret en fonction des spécificités de l'entreprise en ayant, si besoin, une approche créative et innovante.</p> <p>Les conditions de travail sont souvent caractérisées par le fait que le spécialiste RH doit répondre, dans le cadre du système social dans lequel il travaille, aux attentes les plus diverses. Cela demande une autonomie et une persévérance particulièrement importantes, y compris dans la gestion des conflits d'objectifs.</p>
<b>4</b>	<b>Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture</b>  (Durabilité)	<p>Les spécialistes RH contribuent, dans des périodes d'évolution rapide de l'environnement économique, technologique et social au maintien de l'efficacité et de la compétitivité des entreprises et des organisations. Ils contribuent également au développement personnel et aux chances de chacun des collaborateurs sur le marché du travail.</p>